

Envoyé en préfecture le 16/12/2025  
Reçu en préfecture le 16/12/2025  
Publié le  
ID : 022-212202253-20251216-AR02616122025-AR

**Arrêté municipal portant modification  
d'une autorisation de stationnement  
de taxi sur la Commune de Ploumagoar  
[autorisation numéro six]**

**Arrêté 2025/168**

**Le Maire de la Commune de Ploumagoar**

**- V U -**

- ✓ l'arrêté municipal du 14 novembre 2007 concernant une place de stationnement de taxi sur la Commune, au profit de la Société à responsabilité limitée (Sarl) "Ambulance Assistance Duégain" (numéro d'autorisation : six),
- ✓ l'arrêté municipal du 09 novembre 2023 portant modification de l'arrêté municipal du 14 novembre 2007 susvisé,
- ✓ Considérant la demande déposée le 10 décembre 2025 par Madame Fabienne POIGNONEC, gérante de la Sarl "Ambulance Assistance Duégain", informant la Commune du changement de véhicule de taxi,

**A R R È T E**

**ARTICLE 1 :** La rédaction de l'article 2 de l'arrêté municipal du 14 novembre 2007 susvisé est complétée par la rédaction suivante :

**ARTICLE 2 :** Cette autorisation portera, en conséquence, le numéro suivant : autorisation de taxi numéro six.

Le véhicule autorisé sur cet emplacement de stationnement est le suivant :

- véhicule de la marque (D1) : Volkswagen
- modèle (D3) : Passat
- numéro unique d'identification du véhicule (E) : WVWZZZCJ6TD013080
- numéro d'immatriculation : HG-042-QF.

Le départ de station est fixé, pour cette autorisation, 17, rue Parc Rouzès à 22970 Ploumagoar.

**ARTICLE 2 :** Les autres articles de l'arrêté municipal du 14 novembre 2007 susvisé demeurent inchangés.

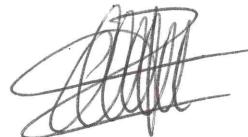
**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 09 novembre 2023 susvisé.

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Maire de la Commune est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation :

- ◊ sera transmise à la Préfecture des Côtes d'Armor, au titre du contrôle de légalité,
- ◊ sera notifiée à Madame Fabienne POIGNONEC, gérante de la Sarl "Ambulance Assistance Duégain",
- ◊ sera enregistrée sur l'interface "Mes ADS",
- ◊ fera l'objet d'une publication numérique sur le site internet de la collectivité.

Fait à Ploumagoar, le 16 DEC. 2025

Le Maire,



Yannick ECHEVEST.



Publication numérique le 16-12-2025